

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés
a
Mon
be



17175572

Déposé au greffe du
Tribunal de Commerce de Liège,
division de Huy, le
05 DEC 2017
Le Greffier
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0407.117.017

Dénomination

(en entier) : **Ateliers de Transformation de Produits métalliques du Condroz**(en abrégé) : **Metal-Condroz**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Grand'rue 76 à 4560 Clavier

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission - nominations - transfert siège

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Clavier le 26 octobre 2017 :

"I..."

1. Démissions

La société acte la démission de leurs fonctions d'administrateur de :

-Monsieur Philippe MATIERE, domicilié à 15800 Raulhac (France), Le Bourg ;

-MBB SA, sise Grand'rue, 76 à 4560 Clavier, inscrite à la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0678.963.871, ici représentée par Monsieur Marcel MATIERE, représentant permanent ;

Leur démission prend effet à partir du 1er novembre 2017.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

2. Décharge

L'assemblée accorde la décharge aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

3. Nominations

L'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateurs de la société, pour une durée de 6 ans :

-Monsieur Jacques SCHRAEPEN, domicilié Rue Jacques Decortis, 6 à 4610 Beyne-Heusay ;

-la société anonyme ETABLISSEMENTS VIELLEVOYE, sise Avenue de la Gare, 66 à 4610 Beyne-Heusay et inscrite à la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0406.947.365, ici représentée par Monsieur Jacques SCHRAEPEN en sa qualité de représentant permanent ;

-Monsieur Michel CAPELLE, domicilié à 4000 Liège, Avenue de l'Observatoire, 136.

Le mandat des administrateurs sera exercé à titre gratuit.

Les présentes nominations prendront effet à partir du 1er novembre 2017.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

4. Pouvoirs

L'assemblée générale désigne comme mandataire spécial la SC SPRL Fiduciaire de Wallonie, représentée par un de ses associés, ayant son siège social à 4100 Seraing Quai Sadoine 15 et inscrite auprès de la BCE n° 0848.685.167, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SC SPRL Fiduciaire de Wallonie ne prend aucune décision.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Volet B - Suite

à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

[...]"

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 16 novembre 2017 :

"[...]"

1. Transfert du siège social

Conformément aux statuts de la société, le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société de la Grand'Rue, 76 à 4560 Clavier vers En Roua, 28 à 4560 Ocquier.

Cette décision entre en vigueur dès sa publication aux Annexes du Moniteur belge.

2. Pouvoirs

Le conseil d'administration désigne comme mandataire spécial la SC SPRL Fiduciaire de Wallonie, représentée par un de ses associés, ayant son siège social à 4100 Seraing Quai Sadoine 15 et inscrite auprès de la BCE n° 0848.685.167, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors du présent conseil. La SC SPRL Fiduciaire de Wallonie ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

[...]"

Pour extrait conforme,
Fiduciaire de Wallonie SCPRL,
Mandataire